



v. 01/2026



Notre formation de préparation au titre d'**Animateur d'Équitation** (RNCP 37414, certifié par la Fédération Française d'Équitation en date du 27/03/2023) s'adresse à des cavaliers ayant le sens des responsabilités et volontaires :

- passionnés par l'univers équestre et en particulier par l'enseignement de l'équitation,
- motivés par les mises en situations professionnelles et notamment par les animations pédagogiques.

Nos objectifs

Donner aux élèves une formation diplômante de niveau III leur permettant à terme d'animer des cours en centre équestre et poney-club sous la tutelle d'un titulaire de diplôme de Niveau IV ou plus dans les activités équestres (BEES ou BPJEPS, DE ou DES).

Favoriser l'accès à un premier emploi en centre équestre : cours pour des cavaliers du niveau débutant au galop 4, animation de sorties extérieures sous la responsabilité d'un diplômé d'Etat.

Nos atouts

Une formation en alternance, 2 jours en Centre, 3 jours en Entreprise et 2 jours de repos par semaine.

Des mises en situation professionnelles quotidiennes grâce au centre équestre présent sur le centre de formation (Environ 100 cavaliers du galop 0 au galop 7 à cheval chaque jour).

Une cavalerie et des installations équestres de qualité.

Un enseignement dispensé par des professionnels qualifiés déjà impliqués dans les formations de préparation au BP-JEPS éducateur sportif mention activités équestres.

Un réseau de partenaires professionnels et d'experts reconnus.

La possibilité d'intégrer dans la foulée la formation préparant au BP JEPS Éducateur sportif mention Activités équestres à SAINT CYRAN.



CONDITIONS D'ADMISSION	VALIDATION
<ul style="list-style-type: none">- Avoir 16 ans révolus,- Être titulaire du Galop 6, Galop 5 si Apprentissage,- Être titulaire d'une attestation PSC1, AFPS ou SST(A) en cours de validité,- Être détenteur d'une licence fédérale de pratiquant / compétition en cours de validité.	Titre d'Animateur d'Équitation de la Fédération Française d'Équitation de niveau III



Contenu de la formation de formation

La formation est organisée en 5 modules et comporte un volume horaire de 490 heures.

Agrément : 2021AE002.

Module 1 : Prise en charge des publics et encadrement des activités équestres	490 h	{	250 h
Module 2 : Maîtrise des techniques équestres			130 h
Module 3 : Soins et entretien des équidés et des infrastructures			60 h
Module 4 : Gestion des activités, environnement institutionnel et réglementaire			50 h
Module 5 : Stage de mise en situation professionnelle			924 h

Le positionnement permet de prescrire, pour chaque module, d'éventuels allègements ou renforcements par rapport aux volumes horaires recommandés.

Le parcours de formation ainsi que les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap

Modalités d'évaluation certificatives

Validation des UC

Examen terminal

Intervenants principaux

Maxime PONS : Responsable de formation

Frédérique LACOURT(BEES2) : Formatrice

Modalités pratiques

Formation : du 04/09/2025 au 26/06/2026

Organisation

- jeudi et vendredi en Organisme de formation
- mardi, mercredi et samedi en Entreprise
- dimanche et lundi en congé

Tarif : 6 731 €

Repas : 4,80 €(montant 2025/2026).

+ Caution carte cantine : 5 €

Possibilité de prise en charge par des organismes financeurs : nous contacter.

Les indicateurs de résultats de la promotion 2024/2025

Taux de réussite : 66.7%	Taux d'insertion professionnelle : 100%
Taux de satisfaction : 100%	Taux d'abandon : 0%



Lycée sous contrat avec l'État

Contact

Lycée d'Enseignement Agricole Privé
Saint Cyran

Référente Handicap : **Madame ONDET**
e-mail : magalie.ondet@cneap.fr

Tél : 02 54 02 22 50
Fax : 02 54 39 33 22
leapstcyran.fr
Emails : st-cyran-du-jambot@cneap.fr
maxime.pons@cneap.fr

Centre équestre du Jambot
Label Qualité :
École Française d'Équitation
Numéro d'agrément : 3670000

